

Courriel n°50

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Matigny

Date : Tue, 4 Oct 2022 16:08:44 +0200

De : <@yahoo.fr>

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

" je suis contre le progrès éolien de la voie corette, les garanties financières de RWE me paraissent faibles avec 37000 € de capital, et les postes de livraisons sont en plein champ sur un territoire qui ne veut pas D'AEROGENERATEURS !! Halte aux saccages de nos campagnes !!

Les éoliennes rendent malades. L'associations SOS Danger Éolien a 250 réclamations ICPE . Une étude est en cours par le ministère de la santé . Résultats pour 2025 . Que fait -on du principe de précaution ?

Les préfets sont complices de l'escroquerie de ces lobbys éoliens , dont le but n'est que d'engranger de l'argent . Destruction des paysages, destruction des oiseaux . Les pâles ne sont pas recyclables . Que vont ils en faire ?

Sans compter les abus financiers dans chaque dossier éolien. Tout n'est que mensonge !

Valérie Bernardeau (Présidente de SOS Danger Éolien)

Courriel n°51

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] projet éolien voie corette

Date : Tue, 4 Oct 2022 18:07:46 +0200 (CEST)

De : @orange.fr

Répondre à : @orange.fr

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur,

Par ce mail , je suis opposé à ce site de développement éolien . En effet nous subissons bon gré mal gré une saturation exponentielle du paysage par les parcs éoliens. Ce site de la voie corette est l'un des seuls espace de respiration restant de notre paysage saturé par l'éolien ! De plus comment peut-on outrepasser les décisions de nombreux conseils municipaux du secteur (29 dont celui de Matigny qui est la première commune concernée) , qui ont voté contre ce projet? Il me semble que c'est un acte anti démocratique faisant fi des décisions des élus du peuple!

En espérant que nos requêtes soient prises en considération

Respectueusement

François Laloi

Maire d'Esmerly-Hallon

Courriel n°52

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] parc éolien de la Voie Corette

Date : Tue, 4 Oct 2022 18:19:26 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Le projet de construction du parc éolien "Voie de la Corette" est, de nouveau soumis à enquête publique.

Suite aux demandes de la Cour d'Appel de Douai, je veux insister sur le fait que la construction éventuelle de ce parc représente une menace insupportable pour les habitants de ce secteur.

Les communes avoisinantes se sont prononcées contre ce projet qui détruirait l'environnement et impacterait fortement le seul espace de respiration restant dans la région, répertorié par les services de l'Etat en 2021.

Comment peut-on aller contre l'avis des services de l'Etat? Ou bien, à quoi servent-ils?

Comment peut-on aller contre l'avis de la population qui a déjà sacrifié lourdement son environnement de vie au profit de sociétés capitalistiques dont le souci est plus de se "faire de l'argent" plutôt que de contribuer au renouvellement des énergies dite "propres"?

Comment peut-on dire qu'un nouveau parc éolien, dans une région saturée, contribue à la lutte contre le réchauffement climatique, à la diminution des gaz à effet de serre et à la protection de l'environnement qu'il massacre?

Alors, monsieur le Préfet, de grâce, pensez un peu à nous qui vivons ici alors que vous, vous n'êtes que de passage dans la région!

Je compte sur votre détermination pour apporter tous les éléments nécessaires à la décision de stopper définitivement ce projet.

Dans cette attente, je vous adresse mes sincères salutations

Jacques VANOYE

Maire d'HERBECOURT

Courriel n°53

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Douilly

Date : Tue, 4 Oct 2022 18:25:35 +0200

De : <@gmail.com>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonjour,

Je vous contacte dans le cadre du projet éolien de Douilly, consultation publique.

J'habite à Y, qui sera directement impacté par le passage du câble à haute tension. Nous ne voulons pas ce câble dans le village, même si il est enterré. Le champ magnétique qu'il va engendrer est nocif pour la santé.... Il faudrait au moins faire l'effort de contourner le village, et ne pas nous imposer ce câble dans le village au pied des habitations. Je ne comprends même pas que cette solution puisse être encore envisagée en 2022.... (j'ai bien compris le poids financier...).

Je suis mère de 3 jeunes enfants, j'ai choisi campagne pour le cadre de vie, comme beaucoup de gens. Il faut arrêter de dégrader nos conditions de vie !!!!

Bien cordialement

(Conseillère municipale)

Courriel n°54

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Eoliennes Voie Corette

Date : Tue, 4 Oct 2022 18:56:54 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur Le Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants:

- Le projet provoquera l'encerclement du village. La saturation défigurera le paysage. Cette concentration d'éoliennes nuira à la qualité de vie : " Le paysage est la richesse des pauvres".*
- Cette zone a été classée par la DREAL en juillet 2019 comme un espace nécessaire pour échapper au cadre industriel qui se crée. A quoi sert cet organisme, si ses avis ne sont pas pris en compte ?*
- Les postes de livraison isolés ne font l'objet d'aucune insertion paysagère !*

Je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'assurance de mon profond respect.

80200 Assevillers

Courriel n°55

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Douilly

Date : Tue, 4 Oct 2022 19:28:54 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonsoir,

Suite à la consultation publique concernant le projet éolien de Douilly veuillez prendre connaissance de mes doléances ci dessous.

Je suis un habitant de Y, en l'occurrence mon cadre de vie sera directement impacté par ce passage de câbles à haute tension. le champ magnétique que ceux ci vont occasionner est nocif pour la santé et suivant son implantation finale nous serons dans la zone magnétique pouvant occasionner des troubles notamment au niveau de notre sang et des particules de fer qu'il contient. Même si ceux ci sont enterrés le champ magnétique passera à travers. Est il possible d'envisager le contournement du village dans les champs par exemple au lieu de passer dans notre village?

Etant père je me suis installé à la campagne pour offrir un cadre de vie correct à mes enfants et j'ai l'impression que tout est fait pour dégrader petit à petit celui ci.

Nous avons assez des pesticides que nos chers agriculteurs nous envoient à longueur d'année en ne respectant aucune limite et en traitant par grand vent merci de ne pas ajouter à cela un champs électromagnétique.

Cordialement

M.

Citoyen de Y

Courriel n°56

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'éoliennes.

Date : Tue, 4 Oct 2022 21:33:53 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Malgré nos multiples démarches depuis 2016 par le biais de l'association ASEN de nos villages, nous constatons que le projet d'éoliennes de la Voie Cornette est

toujours maintenu. Nous subissons depuis de nombreuses années les nuisances visuelles et sonores des éoliennes installées autour de chez nous. L'impact visuel dégrade notre paysage et déprécie nos demeures. Nous sommes saturés tout autour de chez nous et ne pouvons même plus profiter de soirées dans le jardin tant la vision de ces machines est affligeante. On déplace le problème en essayant les installations de village en village, ajoutant çà et là des postes de livraisons qui enlaidissent à leur tour nos bords de routes. On ne tient pas compte de l'avis des riverains et malgré les refus des élus et des habitants on continue de quadriller notre territoire, sans se préoccuper des nuisances occasionnées. Que deviendra notre campagne quand elle ne sera plus qu'une forêt d'éoliennes ? On sacrifie tout un secteur de population pour les intérêts d'une minorité qui ne pense qu'aux profits !!! Quel monde laisserons-nous aux générations futures ???

Courriel n°57

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Eoliennes VOIE CORETTE Matigny DOUILLY

Date : Tue, 4 Oct 2022 20:45:10 +0000

De : <.com>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Messieurs,

L'enquête d'utilité publique concernant les éoliennes prévues voie CORETTE m'incite à vous faire parvenir mon opposition à ce projet :

Pourquoi à OFFOY sommes nous entourés de ces éoliennes ce qui fait que nous n'aurons bientôt plus d'espace à regarder autour de nous sans en voir une ou plusieurs.

Nous avons dans cette région une densité d'éoliennes que nous ne retrouvons pas dans d'autres régions françaises..... pourquoi chez nousdés que nous quittons AMIENS par exemple en direction du sud de la France elles ont tendance à disparaître de notre vue .

Nous vous remercions de reconsidérer votre projet pour la tranquillité de nos habitants et surtout pour que cette région continue à en attirer de nouveaux .

80400 OFFOY

Dominique MATHIEU

Mobile :

Mail :

Courriel n°58

----- **Message transféré** -----

Sujet : [INTERNET] Projet Eolienne de la Voie Corette

Date : Tue, 4 Oct 2022 21:50:26 +0000

De : <@gmail.com>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je vous écrit pour vous faire part de mon opposition au projet de la Voie Corette de 6 éoliennes par le promoteur RWE

Notre région à déjà souffert de la Guerre et la voilà maintenant ravagé par les éoliennes. Elles créent des nuisances sonores et visuelles continues et n'intéressent que les propriétaires foncier qui souhaitent obtenir des subventions sans avoir aucuns égards pour les résidents voisins.

Cela n'apporte aucune activité économique à la population locale et nous devons en payer les conséquences pour les décennies à venir.

Bien à vous,

Offoy 80400